

Réunion du Comité Associations

du 16/11/2016 au siège de l'IESF rue Lamennais

Compte-rendu de réunion

La réunion du Comité Associations s'est tenue le mercredi 16 novembre rue Lamennais, de 18h00 à 20h00.

Présents :

Ph. Deltombes (ESME-Sudria / IESF), J.C. Pannekouke (HEI Alumni), J.P. Bluze (EIGSI), M. Fichet (IESF Régions), B. Van Parys (AX), P. Thiam (ICAM), E. Defeyter (ANIENIM), Y. Verdet (AIESME), J. Rouffignac (AEN), M.J. Vanbaelinghem (IESF)

J. Thomas (IESF), V. Weis (IESF), Marie Annick Chanel (IESF), Daphné Baldassari (IESF)

Préambule

Le compte-rendu de la réunion précédente du 19/10 est approuvé.

1- Informations d'ordre général

Concernant le Livre Blanc, le "chapeau" et les fiches de synthèse couvrant chaque chapitre ont été diffusées.

La version finale et exhaustive du LB, d'un volume de 200 pages environ, sera présentée officiellement à Paris le 22 nov. à la FIEEC au cours d'une réception en présence de la Presse.

Une réunion restreinte est prévue à l'Afnor fin novembre au titre du chapitre "industrie du futur" et des liens avec la normalisation.

Par ailleurs, Valérie Weis indique qu'une vingtaine de cotisations restent en attente.

2- Etat d'avancement des sujets en cours

2a - Assurance Protection Juridique – contrat 2017

IESF ayant décidé en juin 2016 de mettre fin au contrat actuel d'Assurance Protection Juridique pour des raisons réglementaires et économiques, Joël Thomas a pris contact avec un courtier en assurances afin de trouver rapidement une solution de remplacement.



Le courtier du **Groupe AGEO Risk** nous présente en réunion les éléments essentiels du nouveau contrat envisagé avec DAS, selon 4 niveaux de couverture, comme évoqué antérieurement par Joël Thomas lors de la réunion du Comité d'octobre.

Il s'agit d'un contrat de **protection juridique** couvrant les adhérents des Associations (les ingénieurs) et les Associations (personne morale). Voir la plaquette détaillée **DAS** en annexe.

Il ne s'agit pas d'un contrat de Responsabilité Civile (RC), mais un couplage avec contrat RC est possible à des conditions compétitives. Un tel complément pourrait remplacer les assurances RC souscrites isolément par les associations adhérentes d'IESF.

Rappel des coûts associés au futur contrat DAS :

pour le niveau 1, le plus bas : 1,15 € TTC par ingénieur (proche du coût GMF actuel)

pour le niveau 2 : 5 €, pour le niveau 3 : 11,40 € et pour le niveau 4 : 17 €.

Le niveau 1 pourra donc être traité collectivement (entre AGEO-DAS et l'Association membre d'IESF), alors que les autres niveaux nécessiteront une adhésion individuelle de nos ingénieurs (sans doute en ligne), pour autant qu'ils soient membres cotisants de leur propre Association. Dans tous les cas, IESF n'interviendra plus dans le processus contractuel.

Afin de permettre une mise en place rapide pour le niveau 1, et une continuité avec l'APJ GMF actuelle, IESF adressera très rapidement un courrier à tous les adhérents IESF. Deux cas sont possibles :

a) Associations ayant souscrit à l'APJ GMF en 2016

La couverture risques serait reconduite automatiquement au 1^{er} janvier 2017, selon le niveau 1 de base, sauf avis contraire de leur part d'ici le 31 décembre 2016. Dans la foulée, un courrier du Groupe AGEO permettra de finaliser la souscription au niveau 1, et les informera simultanément des compléments de garantie qu'il serait également possible de souscrire : souscriptions individuelles des ingénieurs (pour les niveaux 2, 3, 4), couplage avec RC pour l'Association ...

b) Associations qui ne souscrivaient pas à l'APJ GMF en 2016

Il leur sera possible de bénéficier des mêmes conditions contractuelles, soit immédiatement (s'ils font part de leur décision avant le 31 décembre 2016), ou bien plus tard.

2b - Autres services partagés

Jean Rouffignac nous présente un projet de fiche de bonnes pratiques portant sur la "mise en commun d'activité par plusieurs associations":

- organisation conjointe de conférences ou de réunions, en utilisant les locaux d'IESF pour la région Parisienne, ou éventuellement ceux des IESF régionales,



- organisation d'ateliers de formation ou d'information pour la gestion de carrière et la recherche d'emploi, en faisant éventuellement appel à des intervenants extérieurs,
- organisation de sorties culturelles ou distractives, de visites d'établissements scientifiques ou industriels ...

Les modalités de mise à disposition des salles de réunion de la rue Lamennais ont été validées précédemment (voir fiche correspondante). Dans un premier temps, il y a donc lieu de poursuivre le travail pour qui concerne l'organisation conjointe d'événements

2c - Business plan et financement à moyen terme des associations

Point reporté à la prochaine réunion de décembre

2d - Support aux associations de petite taille

Maurice Fichet nous présente les travaux réalisés depuis mi-octobre. Une base de données sur fichiers xls a été constituée pour lister les Associations d'Ingénieurs de France (membres ou non d'IESF) et autres Associations scientifiques et techniques, à partir des informations disponibles sur internet (IESF, sites d'Associations ou d'Ecoles, CEFI...). Ont ainsi été identifiées 275 entités environ (lignes du tableau xls), référencées avec diverses informations (colonnes) : nom, adresse abrégée, académie, effectifs, le cas échéant N° IESF ...

Pour être complète et permettre de caractériser les "petites Associations" il sera nécessaire de prévoir 1 ou 2 colonnes supplémentaires pour quantifier le montant des cotisations annuelles réglées à IESF par l'Association et/ou le nombre de cotisants de l'Association elle-même, ces informations n'étant pas du domaine public.

Maurice Fichet et Etienne de Feyter pourront se rapprocher de Valérie Weiss et des Régions IESF concernées pour poursuivre les travaux en complétant la base de données, puis en réalisant des tris par région et aboutir à une liste de "prospects". Il restera également à réaliser un document de synthèse adapté de 3 pages environ mettant en exergue les services IESF les plus susceptibles d'intéresser les Associations "de petites taille" visées par nos travaux.

3- JNI

Daphné Baldassari, administrateur IESF, préside le Comité de Pilotage de la JNI et nous présente le projet de 2017 qui consistera en un ensemble de manifestations se déroulant à Paris et en régions avec l'objectif est de mettre en valeur le métier d'ingénieur.

La JNI "nationale" est planifiée le **19 octobre 2017** (UNESCO, à confirmer) et les Régions IESF (y compris l'Ile de France) organiseront leurs JNI "régionales" au cours de la même semaine. Pour éviter toute confusion et faciliter la communication auprès du public, cette opération sera dénommée "Journées Nationales de l'Ingénieur" ("journées" au pluriel au lieu du singulier). Un Comité de Pilotage a été constitué et a tenu sa première réunion le 18/10.

Dans la continuité des travaux du Livre Blanc, le thème retenu pour 2017 sera "**l'ingénieur dans la Cité**", pouvant être décliné en sous-thèmes : "l'ingénieur face aux défis du numérique", "entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire", "l'ingénieur, créateur de valeur", "technologies de demain au service de la compétitivité".



Des événements seraient organisés pendant cette période par des Associations et des Ecoles, et pourraient être "labellisés JNI" selon un cahier des charges à définir. Ces événements JNI s'inscriraient dans la logique des grands axes du Livre Blanc, selon les 15 fiches de synthèse.

Outre les événements à format classique (tables rondes et débats), il pourrait aussi s'agir, par exemple, de démonstrations sur stand de nouvelles technologies, de cocktails ou d'afterworks à thème, de visites d'écoles ou d'entreprises, de web conférences, d'interventions en collèges et lycées ... Il y aura donc lieu de mobiliser tout particulièrement des ingénieurs récemment diplômés et des élèves ingénieurs (BNEI) par une communication adaptée.

Le Comité de Pilotage JNI est à la recherche d'un "**Chef de projet JNI**" chargé notamment de la préparation et du lancement de la JNI, de sa conduite sur Paris, de sa coordination en régions, de la coordination des événements labellisés JNI avec les Associations et les Ecoles, et la négociation de partenariats (actions de mécénat par des entreprises ou organismes).

4 - Enquête annuelle socio-professionnelle IESF

Marie Annick Chanel, administrateur IESF, préside désormais l'Observatoire des Ingénieurs, succédant ainsi à Gérard Duwat.

Elle nous présente l'enquête 2017 dont le pilotage sera assuré en collaboration avec Sandrine Monfort pour les aspects marketing, Gérard Duwat pour les études spécifiques, et Christian Exmelin pour les relations avec les régions IESF.

En 2017, les extractions spécifiques seront proposées comme par le passé aux Associations adhérentes d'IESF ayant recueilli plus de 400 réponses, au prix de 500€.

Des enquêtes spécifiques pourront être réalisées pour divers syndicats professionnels, ce qui constitue des sources de revenus pour IESF.

L'enquête 2017 débutera vers mi-janvier et intégrera des questionnements portant sur les ingénieurs ainsi que sur les scientifiques.

5- Fiscalité des Associations

Le Bureau IESF étudiera les conditions de déductibilité de certaines cotisations et de certains dons et élaborera un tableau récapitulatif.

6 Questions diverses

Ph. Deltombes étudie les modalités d'un rapprochement entre notre Comité Associations et les Délégués Généraux d'Associations qui, par ailleurs, se réunissent chaque trimestre.



EN ANNEXE :

Plaquette DAS

La séance est levée à 20h00

Prochaine réunion : le mercredi 14 décembre comme prévu.

Philippe Deltombes, Président du Comité **J. C. Pannekouke**, Secrétaire du Comité